

# TVA SOCIALE OU FLAT TAXE : UN DEBAT ABSENT EN FRANCE

Par Claude Lamirand - <http://www.action-liberale.org> - le 2 Janvier 2004

**Un débat très important a lieu en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis pour savoir si la flat tax, instaurée en Irak en 2003, mais aussi depuis une dizaines d'années chez des membres de l'Union européenne peut être l'impôt unique et forfaitaire miracle permettant de concilier à la fois l'équité et la responsabilité dans la contribution publique et la dépense publique. En France, un débat fiscal à lieu aussi, la TVA sociale qui ne ressemble absolument pas à une flat tax. Les deux impôts ne sont d'ailleurs par du tout les mêmes. Avant de résumer quelques idées centrales sur les deux débats, voyons ce qu'est la TVA sociale et ce qu'est la Flat Taxe.**

## La TVA sociale

Chacun connaît la Taxe à la Valeur Ajoutée et ses trois taux de 5.5% pour les produits de premières nécessité, de 19.6% pour ceux de consommation courante et de 33.33% pour les produits de luxe. C'est la TVA. Cette TVA alimente une part considérable du budget de l'Etat français.

La TVA sociale est un taux de taxation supplémentaire, il est question de 2 à 3 points de plus, qui viendrait s'ajouter à la TVA que nous connaissons déjà. Cette TVA sociale n'alimenterait pas les caisses de l'Etat, mais les Caisses de la Sécurité Sociale.

Le financement de la Sécurité Sociale repose sur les cotisations du revenu du travail, ceux du capital et l'impôt sur le capital. Les déficits récurrents de la Sécurité Sociale sont donc constamment comblés par une hausse des taux de cotisations sur les revenus de l'activité économique. La hausse permanente des taux de cotisations a pour conséquence de diminuer le pouvoir d'achat des cotisants salariés ou employeurs ou investisseurs, ce qui nuit à l'activité économique.

D'autres part, en cas de faible progression des revenus des cotisants ou d'une baisse des rendements du capital, le rendement des cotisations sociales obligatoires diminue ou stagne au moment où les dépenses de secours publics sont structurellement et conjoncturellement à la hausse. L'assiette de financement de la Sécurité Sociale est aujourd'hui insuffisante pour ne plus parvenir à combler les déficits et même à se réduire plus vite sous l'effet de la hausse des taux de cotisations (licenciements, dépôts de bilan, fuite des capitaux etc...).

L'idée, avancée par ses promoteurs, est de résoudre le problème du déficit de la Sécurité Sociale sans pénaliser l'activité économique.

Les promoteurs de la TVA sociale proposent donc de changer l'assiette des cotisations à la Sécurité Sociale en la faisant passer du revenu sur la consommation. Une baisse des cotisations salariales et patronales pour le moment est envisagée pour compenser la hausse du taux de TVA. La taxation de la consommation touche davantage de cotisants potentiels (retraités, inactifs divers, touristes, travailleurs étrangers en transit etc...) qui ne cotisent pas du tout ou peu à la Sécurité Sociale pour le moment.

La TVA sociale est techniquement une bonne idée pour augmenter les ressources de la Sécurité Sociale.

Elle permet aussi de déplacer la charge du financement de la Sécurité Sociale sur une assiette de cotisants plus grande et soulage l'activité économique de production d'un impôt pénalisant.

L'inconvénient est qu'elle ne fait qu'apporter des ressources supplémentaires sans répondre au fonctionnement du système qui produit toujours plus de dépenses sans tenir compte des recettes. Le déficit est donc encore couvert temporairement par un moyen qui ne rompt en rien avec la hausse des impôts obligatoires mais qui pèserait désormais, si la TVA est adoptée, directement sur les dépenses de consommation des ménages.

On peut penser que la TVA sociale sera fixée à un taux supérieur à la baisse des charges sociales patronales et salariales mais assez modéré au départ, mais que ce taux est naturellement appelé à devenir plus fort si le rythme des dépenses des dernières années reste supérieur à celui de la progression de la croissance réelle ( PIB moins l'inflation).

Le changement d'assiette de cotisation opère un transfert du travail vers la consommation. Dans un premier temps, les salaires réels nets sont donc appelés à augmenter par le fait de la baisse des cotisations sociales patronales et salariales. Le pouvoir d'achat des travailleurs sera donc augmenté. Cependant ce pouvoir d'achat sera réduit lorsque les ménages consommeront. La TVA sociale va créer de l'inflation fiscale qui va venir écorner le pouvoir d'achat des non-cotisants absolus et des cotisants faibles (retraités, touristes etc...ménages sans emploi) de façon plus sensible que celui des travailleurs.

Au total, le transfert peut venir déprimer la consommation puisque il y a plus d'inactifs que d'actifs, et que le revenu médian des inactifs qui consomment des biens manufacturés est supérieur au revenu des actifs qui les produisent. La TVA sociale risque de faire perdre des recettes de TVA au budget de l'Etat si la consommation stagne ou baisse. Ce qui aura des conséquences sur l'emploi et le chômage.

Finalement, la TVA sociale sera supportée par les ménages à revenus faibles et moyens sans que ceux-ci bénéficient d'une amélioration de leur couverture sociale et de leur pouvoir d'achat car pour être cohérent, la progression des revenus de transferts et la qualité de la couverture de soin ou de retraitement doit être très limitée ou diminuée. La TVA sociale ne résout pas le problème du déficit structurel qui vient de l'organisation du système de santé, de prévoyance et de retraite français. Elle laisse la question de la maîtrise des coûts de la santé publique et de la retraite totalement intacte. La TVA sociale ne répond qu'à la question de rechercher des nouveaux financements et contient par nature une aggravation de ces taux en fonction des dépenses réalisées. Enfin, elle ne résout pas non plus le problème du poids de la fiscalité et ne fait que rendre indirect et invisible un impôt que les actifs constataient chaque mois.

En fait la TVA sociale est un impôt politique qui permet d'augmenter définitivement le financement des dérivés du régime français de protection sociale et de laisser accroire que la baisse des charges patronales et salariales profitera à l'emploi.

Au total, la TVA sociale s'inscrit dans une diminution de la visibilité des impôts directs et dans l'augmentation des impôts indirects et réputés " indolents ", sans que le niveau de prélèvement obligatoire ne cesse d'augmenter.

L'économie étant faite d'épargne, de revenus du capital et du travail et d'un marché des consommateurs, il est difficile de voir macro-économiquement de quelle façon le déplacement d'un impôt d'une assiette étroite vers une assiette plus large avec pour conséquence une aggravation des prélèvements totaux (en fait les sommes sont réparties sur un plus grand nombre de contribuables) laissant intact le potentiel de hausse du taux de TVA sociale, pourrait parvenir à résoudre le problème de la baisse de l'emploi et des revenus pour faire de la croissance.

La TVA sociale par ses motivations unilatérales (l'augmentation des ressources de la Sécurité Sociale et de la Solidarité Nationale) et par sa destination risque fort de n'atteindre aucun de ses objectifs systémiques et de produire par la hausse de ses taux son propre système de baisse des rendements (par étouffement de la consommation et augmentation de la fraude).

Au final, il est plus facile de créer un nouvel impôt plutôt que de remettre en cause les systèmes structurellement producteurs de déficits et d'endettements, qui cherchent leur salut dans l'augmentation de leurs ressources et la diminution de leurs prestations. La TVA sociale, comme le RDS et le CRDS aujourd'hui, sont les câches misères qui permettent encore aux Français de voir des droits sociaux acquis et collectifs, là où les entités qui devaient justement les garantir n'ont plus que des faux droits à proposer comme le montre la récurrence des déficits, des hausses de cotisations et de l'endettement accéléré qui finira bientôt par consommer une part importante de la TVA sociale. Le système de protection sociale et de solidarité français ressemble de plus en plus à un grand navire dont la coque n'est plus faite que d'étoffe, et dont les instruments de bords n'indiquent plus aucun port pour les réparations. La TVA sociale est le symptôme supplémentaire d'un navire en perdition.

**LA FLAT TAX**

Si la fin du système français de protection sociale et de solidarité n'est plus un doute mais une certitude, d'autres pays réfléchissent aussi sur une nouvelle taxe, dans une philosophie qui recherche l'optimisation de la fonction de l'impôt et de l'emploi de ces recettes. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne dont le PIB réuni représente 12 000 milliards de dollars (France-Allemagne réunies : 3600 seulement), le quart du commerce mondial contre le cinquième pour la France et l'Allemagne et un taux de croissance moyen sur dix ans de 3% par an contre 1.5% sont en train d'étudier la mise en place d'un nouvel impôt qui changerait radicalement le visage de leur économie et de la compétition internationale : la flat tax.

Qu'est ce que la flat tax ?

La flat tax est un impôt unique, à taux unique qui se substitue à tous les autres et qui élimine toutes les déductions fiscales. C'est un impôt simple qui s'applique à l'ensemble des revenus quel que soit leur provenance et que tous le monde acquitte au-delà d'un certain seuil (les ménages les plus modestes ne l'acquittent pas). Les contribuables ne paient que cet impôt.

Les pays qui l'appliquent déjà

Hong Kong depuis 1947, Irak depuis 2003 mais aussi l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie et la Tchéquie membres de l'Union européenne. La flat tax est aussi envisagée en Russie, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Les taux oscillent selon les pays entre 13 et 33%.

Les avantages de la flat tax

La flat tax est un taux unique d'imposition sur le revenu. Quelque soit le revenu au-delà du seuil d'exonération, le taux unique s'applique sans progressivité.

Le taux de la flat tax est bas, ce qui encourage son paiement et élimine la fraude.

Le taux d'exonération de la flat tax est plutôt élevé et celui envisagé pour la Grande-Bretagne est de 20 000 livres sterling, ce qui représente à peu près selon les cours des devises à 170 000 et 200 000 francs ou 26 000 à 30 000 euros par an par ménage.

La flat tax est socialement juste. Selon le taux retenu, l'absence de progressivité au-delà du taux d'exonération permet l'abaissement de l'imposition des ménages des barèmes les plus élevés du système actuel, ce qui encourage la consommation, l'investissement, l'emploi et la créativité des plus actifs. Les ménages imposés dans les barèmes bas ne paient plus d'impôts, ce qui encourage également le travail, la créativité et l'activité économique.

La flat tax est simple à collecter. Fini les déclarations fiscales complexes. Chacun inscrit ce qu'il a gagné dans l'année et se voit exonéré ou imposé au taux de la flat tax. L'économie pour le budget de l'Etat est considérable car les effectifs pour calculer, pour collecter, pour contrôler l'impôt sont diminués drastiquement.

La simplicité de la flat tax permet aux contribuables d'éviter des frais de conseils en gestion pour optimiser leur imposition.

La flat tax est un impôt qui lutte contre la fuite des capitaux. Son taux bas encourage le maintien et le retour des capitaux. Son taux bas encourage l'investissement et l'activité économique soutient la croissance économique. Le chômage diminue. Les budgets sociaux baissent et la croissance augmente les recettes fiscales.

Les freins à la mise en place de la flat tax

Le niveau de départ des impôts et de leur complexité. Le principe de la flat tax est qu'elle est simple et à un seul taux bas. Plus le code des impôts d'un pays est complexe, plus les investissements faits sur incitations fiscales sont importants, plus la pression des lobbies économiques pour obtenir des avantages fiscaux sont fortes, et plus l'emploi public est important, plus la mise en œuvre d'un impôt substitutif, simple et bas est freiné. Un gouvernement qui veut mettre en place une flat tax doit avoir suffisamment de légitimité politique pour le faire, car la flat tax change radicalement une société et son fonctionnement.

La situation fiscale des Etats-Unis qui ont un taux marginal d'imposition de 26% est plus favorable pour une flat tax de 20% que la situation de la France dont le taux marginal d'imposition est du double. Le développement de la protection sociale et sanitaire par le privé laisse aussi plus de souplesse à un tel gouvernement pour appliquer la flat tax, car les cotisations d'assurances privées ne sont pas des impôts, mais de la consommation et l'épargne par capitalisation en vue de la retraite n'est pas un impôt mais une épargne.

Ainsi, la base de taxation des revenus dans des Etats moins collectivisés est plus grande que dans les Etats qui le sont davantage. Par exemple, les cotisations sociales sur les salaires ne sont pas imposables à l'impôt sur le revenu. Le salaire net est donc diminué du montant de ces cotisations et la déclaration de revenus est donc diminuée du montant de ces cotisations. Si ce sont des cotisations volontaires en vue de la santé et de la retraite, l'impôt n'en tient pas compte. La flat tax s'applique donc à l'ensemble du revenu net et disponible sans préjugé de son emploi. Ceci est un principe, mais il est évident qu'un pays ne peut pas passer de l'impôt progressif à forte progressivité sur le résidu d'un revenu représentant moins de 60% du revenu brut réel et encore diminué des divers taxes à la consommation et à l'usage (redevance télévision par exemple : achat d'un poste 19.6% de TVA + redevance chaque année).

La mise en place de la flat tax entraîne une diminution considérable des effectifs de l'Etat tout en augmentant rapidement le montant de ses recettes (fonds disponibles pour remplir ses missions et pour investir sur les citoyens qui en ont le plus besoin). Les charges de personnel représentent en France la moitié des dépenses publiques et les frais de fonctionnement, comprenant aussi les charges de personnels, atteint 60% des dépenses publiques. Le déficit de l'Etat, c'est-à-dire l'écart entre ses recettes et ses dépenses représente 3% du PIB (officiellement) mais 20% du budget de l'Etat, ce qui veut dire qu'un cinquième des dépenses budgétaires ne sont tout simplement pas financées, mais empruntées chaque année depuis 20 ans. En terme fiscaux, cela veut dire que les Français paient chaque année 80% de ce qu'ils consomment et qu'ils restent redevable de 400% de hausse des impôts pour parvenir à financer l'Etat. Le taux réel et pendant (avec la dette) d'imposition en France n'est pas de 45% mais de 121% du PIB rien que pour le passif, et de 55% du PIB (ce ne sont que les Prélèvements obligatoires) par an rien que pour parvenir à équilibrer le budget de l'Etat.

La mise en place d'une flat tax suppose donc que l'on ai préparé le pays depuis une quinzaine d'année par baisse continue des taux d'impositions et des cotisations sociales, que l'on ai résolu en partie le sursurcoût public et mis en place les déreglementations permettant une croissance qui ramène le chômage aux alentours de 3% (hors stages et autres formules). Un marché de l'emploi dynamique aurait permis plus de consommation, plus de production, plus d'épargne, et plus de recettes fiscales et de cotisations pour les systèmes sociaux (sous réserve qu'ils se réforment aussi).

Le scénario français et la flat tax

Quatre membres de l'Union européenne ont déjà adopté la flat tax. Ce sont tous des pays de l'ancien bloc de l'Est. Ils ont eu la facilité de travailler à partir d'une table rase, ce qui n'est pas le cas de la France actuelle.

C'est la raison pour laquelle, l'impréparation de notre pays à la concurrence mondiale, va augmenter la concurrence fiscale au détriment de l'activité, de l'emploi et de la croissance française. Les efforts de la France pour lutter en faveur d'une harmonisation fiscale dans l'Union européenne sont vitaux si celle-ci a décidé de ne pas s'adapter aux nouvelles conditions mondiales, mais aussi européennes.

Si la Grande-Bretagne, membre de l'Union européenne et deuxième puissance économique du continent adopte la flat tax, même par un processus d'étapes, ses concurrents commerciaux sur le continent n'auront pas le choix que de faire de même pour éviter de perdre des emplois chez eux, des marchés chez eux et à l'exportation. L'Allemagne, qui est le premier exportateur mondial, ne peut pas rester de marbre si les Etats-Unis adoptent la flat tax à leur tour, et même avant la Grande-Bretagne, puisqu'ils s'y sont davantage préparés depuis le début des années 80.

La flat tax semble totalement ignorée dans un pays qui réfléchit à accroître la pression fiscale par la TVA sociale, mais qu'en sera-t-il quand la Grande-Bretagne concurrente de la France, et l'Allemagne concurrente des Etats-Unis mais premier débouché des exportations françaises en Europe, prendra la décision de s'adapter aussi à la concurrence fiscale (on dit l'attractivité) et commerciale de son premier concurrent, les Etats-Unis. La France peut sans doute avoir quelques succès contre trois pays baltes et un pays d'Europe central gros comme une région française, mais son discours sur l'harmonisation fiscale en

Europe ne peut rien si les Etats-Unis décident d'adopter la flat tax et que l'Allemagne refuse de perdre des parts de marché au profit de leurs exportateurs et de la Grande-Bretagne.

Georges W. Bush est là pour quatre années supplémentaires et vient de remporter une élection qui lui donne une totale légitimité pour adopter la flat tax. Le taux des impôts aux Etats-Unis est constamment abaissé depuis le début des années 80. La croissance reste bonne et le niveau de chômage reste bas, notamment au regard des standards dans les pays administrés européens du continent. Toutes les conditions semblent réunies pour que la flat tax soit possible aux Etats-Unis. La Sécurité Sociale, en fait le Social Security, américaine qui ne ressemble pas au système français, va être réformée. C'est le dernier frein à la flat tax mais Bush n'a pas commencé son deuxième mandat (le 20 Janvier 2005). Le discours du 20 Janvier prochain doit donc être surveillé par tous ce que la France compte d'élites et il est désormais probable que ni la TVA sociale, ni l'harmonisation fiscale en Europe n'aient un avenir qui ne soit autre que purement idéologique.

L'impréparation de la France et le silence médiatique sur la flat tax dans les médias, l'absence totale de débat fiscal sur le sujet, laisse craindre que d'ici peut nos politiques dénoncent avec véhémence la concurrence fiscale des anglo-saxons, mais d'abord américaine. Or, ce que veulent faire les réformateurs américains est d'abord de libérer les citoyens des surcoûts étatiques et de leur simplifier la vie en luttant contre la bureaucratie. La flat tax ne correspond pas seulement à un taux d'imposition bas, elle produit aussi une simplification des collectes et supprime les niches fiscales corporatistes, élimine les professions " nuisibles " du droit fiscal et social que l'Etat obèse leur a affermé. Le fait est que la volonté de liberté des Américains heurte la volonté des Etats d'Europe de garder leurs citoyens sur la route de la servitude, et que la flat tax coûtera le plus cher au dernier pays qui l'adoptera. Et il se pourrait bien que George W. Bush soit celui qui clos la guerre idéologique entre les Etats-Unis et l'Europe du continent, en faisant tomber les derniers Etats contestant la loi du marché et la liberté individuelle et qui se nomment sociaux-démocrates, mais qui sont en fait les herztatz soft du régime dur disparu en 1990 à l'Est du rideau de fer. Ainsi, l'histoire dira si de Ronald Reagan à Georges W.Bush, l'un et l'autre n'ont eu de cesse de lutter contre le communisme dans toutes ses expressions, et si le dernier Mur de Berlin, le mur de l'esprit et de l'endoctrinement n'est pas tomber à cause d'un simple impôt égalitaire.

Il est symptomatique de voir que deux systèmes, l'un capitaliste, l'autre de ségrégation par l'Etat produisent les impôts conformement à leur principe : la flat tax pour les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, la TVA sociale pour la France. Le premier est fait pour dynamiser la croissance dans des pays ou le chômage est bas, l'autre est fait pour porter secours à un peuple qui sombre debout sur la route de la servitude. Pour la France, la question est de savoir si désormais elle peut encore se payer le luxe d'un Gorbatchev français ? Ce n'est plus certain, c'est trop tard et ce sera brutal (2 ans) si la flat tax se répand chez nos principaux concurrents et si la croissance de notre continent persiste à être deux fois inférieure à celle de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. C'est l'expectative totale dans l'impréparation absolue. En 2002, nous aurions du commencer les réformes tout de suite, comme le disait Alain Madelin. Il semble que nos systèmes seront achevés par la compétition comme le fut l'URSS.